



**République du Sénégal**

Un Peuple – Un But – Une Foi

.\_\*.\_\*.\_\*.\_

**MINISTÈRE DE L'URBANISME DU  
LOGEMENT ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE**

.\_\*.\_\*.\_\*.\_

**Projet de Promotion de la Gestion  
intégrée et de l'Économie des  
Déchets Solides  
PROMOGED**



**PROMOGED**

PROJET DE PROMOTION DE LA GESTION INTÉGRÉE ET  
DE L'ÉCONOMIE DES DÉCHETS SOLIDES AU SÉNÉGAL

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### **Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan d'engagement des parties prenantes (PEPP)**

1. Cet Avis de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « Le Soleil » du 26 janvier 2023.
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque Mondiale, de l'Agence Française de Développement (AFD), de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de la Banque Européenne d'Investissement, pour la mise en œuvre du Projet pour la Promotion de la Gestion et de l'Économie des Déchets Solides au Sénégal (PROMOGED).  
Le Projet pour la Promotion de la Gestion intégrée et de l'Économie des Déchets Solides au Sénégal (PROMOGED) permettra de renforcer la gouvernance du secteur et d'améliorer le système de gestion intégrée et durable des déchets solides ménagers et assimilés.

Le PROMOGED souhaite utiliser une partie du montant des ressources du Projet pour la « **Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan d'engagement des parties prenantes (PEPP)** ».

3. Le PROMOGED sollicite des candidatures émanant de consultants individuels séniors (personne physique) en vue de la fourniture des services de consultant relatifs au « **Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan d'engagement des parties prenantes (PEPP)** ».
4. La sélection et l'emploi du consultant suivra les procédures décrites dans le Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020.
5. Les candidats intéressés peuvent manifester leur intérêt en déposant un dossier de candidature composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV montrant en détail les diplômes l'expérience dans le domaine, et les références similaires ayant lien avec la mission demandée ;
- Toute pièce justifiant des informations figurant dans le CV.

Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications et expériences les plus pertinentes pour l'exécution de la mission. Et sur la base des termes de référence, ce consultant sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

6. Les Consultants intéressés peuvent retirer les termes de références pour la mission auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du PROMOGED sise **au Point E, en face du Canal 4, Rue des écrivains enceinte Galerie KEMBOURY 2<sup>ème</sup> étage, Dakar -Sénégal - Tel : (221) 33843 26 00 - email : [promoged.ucg@gmail.com](mailto:promoged.ucg@gmail.com)**
7. Le Dossier de Manifestation d'Intérêt doit parvenir sous pli fermé directement au bureau du secrétariat du Projet pour la Promotion de la Gestion Intégrée et de l'Economie des Déchets Solides au Sénégal (PROMOGED) à l'adresse si dessus indiquée au plus tard **le vendredi 21 juillet 2023 à 10 heures (heure locale)** et portant la mention « **Manifestation d'Intérêt pour Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan d'engagement des parties prenantes (PEPP)** ».

**NB:** *Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique à [promoged.ucg@gmail.com](mailto:promoged.ucg@gmail.com) avec ampliation à [serignemadiaw@gmail.com](mailto:serignemadiaw@gmail.com), [ibrahimandir@gmail.com](mailto:ibrahimandir@gmail.com). Tout dossier reçu après la date limite de dépôt, ne sera pas pris en considération et les dossiers déposés ne seront pas restitués.*

**Le Directeur de Projet**

**Ibrahima DIAGNE**